

## Section Européenne

Une section européenne est ouverte au Lycée Français de Lomé depuis la rentrée 2023 en classe de Seconde. Cette option propose à des élèves motivés de développer leurs compétences en anglais.

La section offre un enseignement renforcé d'Anglais (1h de plus par semaine) et un enseignement de 2 Disciplines non linguistiques en langue anglaise : Histoire-Géographie (1h par semaine) et Mathématiques (1h par semaine).

La scolarité en section européenne permet aux candidats au baccalauréat de se présenter à une évaluation spécifique, en vue d'obtenir l'indication « section européenne anglais », sur leur diplôme du baccalauréat général.

Deux conditions cumulatives sont requises pour obtenir cette indication :

- avoir obtenu une note égale ou supérieure à 12 sur 20 à l'évaluation de contrôle continu de la langue de la section ;
- avoir obtenu une note égale ou supérieure à 10 sur 20 à une évaluation spécifique de contrôle continu visant à apprécier le niveau de maîtrise de la langue acquis au cours de la scolarité en section européenne ou de langue orientale.

Le diplôme peut comporter, le cas échéant, l'indication de plusieurs disciplines non linguistiques (DNL) ayant fait l'objet d'un enseignement en langue vivante.